



PHILHARMONIE DE PARIS  
**ORCHESTRE  
DE PARIS**

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE DE DEUXIEME VIOLON SOLO (DEVANT JOUER LE PREMIER VIOLON SOLO) – 23 septembre 2022

## REGLEMENT

**1.** Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **copie ou présentation sur place de votre carte d'identité ou du passeport**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**

**2.** Prise de fonction : à convenir

**3.** La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 2 : 4062,8 € (au 01.09.2021).

**4.** Tous les candidats seront jugés sur un programme identique. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

**5.** Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> et envoyer une copie de leur carte d'identité numérisée par email : [concours@orchestredeparis.com](mailto:concours@orchestredeparis.com) **avant le 13 septembre 2022**, dernier délai.

Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves une semaine avant le concours.

**6.** La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage.

**7.** Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation **6 jours avant le concours**. Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

## **DATES DU CONCOURS**

1<sup>ère</sup> épreuve (derrière paravent) le 23 septembre à partir de 9h30

2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> épreuves : le 23 septembre à la suite.

LIEU : à préciser

## **RECRUITMENT AUDITION : ASSISTANT CONCERTMASTER (PLAYING THE FIRST)**

### ***RULES***

---

1. *This audition is open to candidates of all nationalities. To compete, all candidates must imperatively produce (on the spot) to the Administration of the Orchestre de Paris the copy of identity card or passport and complete the online registration form*

*Any incomplete file will not be taken into account.*

2. *Taking office: to be agreed*

3. *The gross monthly remuneration is that of category 2: 4062,8€ (au 01.09.2021)..*

4. *All applicants will be judged on an identical program. Orchestral excerpt can be downloadable on our web site.*

5. *Candidates wishing to participate in this competition must complete the online form on our site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> before **september 13th** 2022, latest deadline.*

*Registered candidates will receive an invitation by email indicating the place, date and time of the audition.*

6. *the first round takes place behind a screen. A drawing of lots will take place approximately 30 minutes before the passage of each of the groups convened, which will define a numbered order of passage.*

7. *The costs of stay, travel as well as those concerning the rehearsals with the pianist, are the responsibility of the candidate.*

*An online reservation and payment link for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with the invitation 6 days before the audition. By default, the competition pianist will accompany all the candidates during the relevant tests on the day of the audition.*

### **AUDITION DATES**

*1st round (behind screen) 2nd and 3rd round: september 23th from 9:30 a.m*

LOCATION: à préciser

### **1<sup>er</sup> TOUR :**

Concerto au choix :

- MOZART : Concerto pour violon KV.218 (1<sup>er</sup> mouvement sans cadence – Edition au choix)
- MOZART : Concerto pour violon KV.219 (1<sup>er</sup> mouvement sans cadence – Edition au choix)

Solos d'orchestre :

- DEBUSSY : La Mer : 2 extraits
- MAHLER : Symphonie 4 : 2<sup>ème</sup> mouvement : extrait

Trait d'orchestre :

- STRAUSS : Don Juan : extrait

**2<sup>ème</sup> TOUR :**

Concerto :

- MENDELSSOHN : Concerto pour violon op.64 : 1<sup>er</sup> mouvement (Du début à la fin de la cadence - Edition au choix)

Solos d'orchestre :

- RIMSKY-KORSAKOV : Schéhérazade : 2 extraits
- PROKOFIEV : Roméo et Juliette : Acte III, scène 48 « Aubade » : extrait
- CHOSTAKOVITCH : Symphonie 5 : Scherzo : extrait

Trait d'orchestre :

- BRAHMS : Symphonie 4 : 2 extraits

**3<sup>ème</sup> TOUR :**

Musique de chambre :

- SCHUBERT : Quintette D.956 : 1<sup>er</sup> mouvement : Début à la mesure 154 (Edition Bärenreiter) : Violon1

Solos d'orchestre :

- STRAUSS : « Une vie de héros » : extrait (Edition Leuckart)
- RAVEL : Ma mère l'Oye : « Le jardin féérique » : extrait
- BRAHMS : Symphonie 1 : 2<sup>ème</sup> mouvement : extrait

Traits d'orchestre :

- BEETHOVEN : Symphonie 4 : « Allegro ma non troppo » : extrait
- BIZET : Symphonie en Ut : 2<sup>ème</sup> mouvement : extrait
- BERLIOZ : Symphonie fantastique : « Le Bal » : extrait
- MAHLER : Symphonie 10 : Adagio : extrait

**Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.**

**Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.**

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.